



Exercice Budgétaire : 2021

Fonction :

Thème : C01.04 Finances

Objet : Compte administratif 2020 du budget annexe IndustriLab de la Région Hauts-de-France

Le conseil régional, dûment convoqué par son Président et réuni le 20 juillet 2021, à 09:00, salle de l'hémicycle 151 avenue du Président Hoover à Lille, sous la présidence de Monsieur Xavier BERTRAND, Président du conseil régional,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 4312-8,

Vu l'instruction budgétaire et comptable des régions (M71),

Vu le Budget Primitif 2020,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2020, adoptées jusqu'à ce jour,

Vu la délibération n°20181966 du Conseil régional des 13 et 14 décembre 2018 et la délibération n°2020.02239 du conseil Régional des 09 et 10 décembre 2020 adoptant le règlement budgétaire et financier,

Vu l'avis émis par la commission Ressources, fusion, administration générale, finances, personnel, affaires juridiques

DECIDE

Par 109 « Pour », 0 « Contre », 37 « Abstention »

D'approuver le compte administratif de l'exercice 2020 du budget annexe IndustriLab de la Région Hauts-de-France et ses annexes joints à la présente délibération.

Présents (155) : Monsieur Emmanuel AGIUS, Madame Laurence BARA, Madame Florence BARISEAU, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Laure BAZAN, Monsieur Philippe BEAUCHAMPS, Monsieur Pierrick BERTELOOT, Monsieur Martial BEYAERT, Madame Valérie BIEGALSKI, Monsieur Bruno BILDE, Madame Anne-Sophie BOISSEAUX, Madame Émilie BOMMART, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Monsieur Laurent BRICE, Monsieur Yannick BROHARD, Monsieur Cédric BRUN, Madame Sylvaine BRUNET, Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Maxime CABAYE, Monsieur Guislain CAMBIER, Monsieur Philippe CARON, Madame Odile CASIER, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Monsieur Jean CAUWEL, Monsieur Sébastien

CHENU, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Elisabeth CLOBOURSE, Madame Christophe COULON, Monsieur Edouard COURTIAL, Monsieur Alexandre COUSIN, Madame Jennifer DE TEMMERMAN, Monsieur Arnaud DECAGNY, Monsieur François DECOSTER, Madame Marie-Noëlle DELAIRE, Madame Sandra DELANNOY, Monsieur Guillaume DELBAR, Madame Christine DELEFORTRIE, Monsieur Eric DELHAYE, Madame Karima DELLI, Monsieur Pascal DEMARTHE, Monsieur Carlos DESCAMPS, Madame Cathy DESFONTAINES, Monsieur François DESHAYES, Madame Héloïse DHALLUIN, Monsieur Franck DHERSIN, Madame Mabrouka DHIFALLAH, Madame Mélanie DISDIER, Monsieur Eric DONNAY, Madame Mady DORCHIES, Madame Nathalie DROBINOHA, Madame Michèle DUCLOY, Monsieur Alexandre DUFOSSET, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE, Monsieur Eric DURAND, Madame Marie-Christine DURIEZ, Monsieur Hakim ELAZOUZI, Monsieur Olivier ENGRAND, Madame Christine ENGRAND, Madame Maryse FAGOT, Monsieur Daniel FASQUELLE, Madame Huguette FATNA, Madame Virginie FENAIN, Madame Sabine FINEZ, Madame Sarah FLAMANT, Monsieur Jean-Paul FONTAINE, Madame Anne-Sophie FONTAINE-BARBIER, Madame Brigitte FOURÉ, Monsieur Luc FOUTRY, Madame Amel GACQUERRE, Monsieur Bernard GERARD, Madame Nathalie GHEERBRANT, Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Madame Sandrine GOMBERT, Madame Elisabeth GONDY, Monsieur Franck GONSSE, Monsieur Michel GUINIOT, Madame Zahia HAMDANE, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Madame Audrey HAVEZ, Madame Chanez HERBANNE, Madame Samira HERIZI, Monsieur Alban HEUSÈLE, Monsieur Thomas HUTIN, Monsieur Sébastien HUYGHE, Madame Isabelle ITTELET, Madame Nelly JANIER DUBRY, Madame Claire JOLY, Monsieur Simon JOMBART, Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Paulette JUILIEN PEUVION, Madame Sarah KERRICH-BERNARD, Madame Emmanuelle LAMARQUE, Madame Marie-Ange LAYER, Madame Nathalie LEBAS, Monsieur Daniel LECA, Monsieur Frédéric LEFEBVRE, Madame Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY, Madame Marie-Sophie LESNE, Monsieur Frédéric LETURQUE, Madame Brigitte LHOMME, Monsieur Jean-Christophe LORIC, Madame Caroline LUBREZ, Monsieur Benjamin LUCAS, Monsieur Fulvio LUZI, Madame Faustine MALIAR, Monsieur Emmanuel MAQUET, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Serge MARCELLAK, Madame Manoëlle MARTIN, Madame Fatima MASSAU, Madame Sophie MERLIER-LEQUETTE, Monsieur Gilles METTAI, Monsieur Jean-Michel MICHALAK, Madame Martine MIQUEL, Monsieur Frédéric MOTTE, Monsieur Dominique MOYSE, Monsieur Jean-Paul MULOT, Monsieur Adrien NAVE, Monsieur Alexandre OUIZILLE, Madame Anne PINON, Madame Patricia PLANCKE, Monsieur Olivier PLANQUE, Monsieur Julien POIX, Madame Danièle PONCHAUX, Madame Patricia POUPART, Madame Laurence PROUVOT, Monsieur Denis PYPE, Madame Catherine QUIGNON, Monsieur Jean-François RAPIN, Monsieur Nicolas RICHARD, Monsieur Laurent RIGAUD, Monsieur Ludovic ROHART, Madame Margaux ROUCHET, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Benjamin SAINT-HUILE, Madame Marianne SECK, Monsieur Antoine SILLANI, Madame Valérie SIX, Monsieur Jean-Louis SOUFFLET, Monsieur Christopher SZCZUREK, Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Monsieur Jean-Philippe TANGUY, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Madame Véronique TEINTENIER, Monsieur Grégory TEMPREMANT, Monsieur Ghislain TETARD, Monsieur Philippe THÉVENIAUD, Monsieur Benoît TIRMARCHE, Madame Marine TONDELIER, Monsieur Philippe TORRE, Madame Bernadette VANNOBEL, Madame Edith VARET, Madame Katy VUYLSTEKER.

Pouvoirs donnés (14) : Madame Natacha BOUCHART donne pouvoir à Monsieur Christophe COULON, Monsieur Martin DOMISE donne pouvoir à Madame Brigitte LHOMME, Monsieur André GENELLE donne pouvoir à Monsieur Ghislain TETARD, Monsieur Guy HARLÉ D'OPHOVE donne pouvoir à Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Yvan HUTCHINSON donne pouvoir à Monsieur Antoine SILLANI, Madame Frédérique MACAREZ donne pouvoir à Madame Isabelle ITTELET.

Madame Christelle DELEBARRE donne pouvoir à Madame Valérie SIX, Madame Stéphanie DUCRET donne pouvoir à Monsieur Jean-Paul FONTAINE, Madame Catherine FOURNIER donne pouvoir à Monsieur Daniel LECA, Monsieur Serge SIMÉON donne pouvoir à Monsieur Salvatore CASTIGLIONE.

Madame Régine ANDRIS donne pouvoir à Monsieur Alexandre DUFOSSET, Madame Nathalie BILLET donne pouvoir à Monsieur Jean-Philippe TANGUY, Monsieur Philippe EYMERY donne pouvoir à Monsieur Adrien NAVE.

Madame Elodie CLOEZ donne pouvoir à Monsieur Benoît TIRMARCHE.

N'ont pas participé au vote (23) : Monsieur Yannick BROHARD, Monsieur Alexandre COUSIN, Madame Karima DELLI, Monsieur Thomas HUTIN, Monsieur Benjamin LUCAS, Monsieur Gilles METTAI, Monsieur Nicolas RICHARD, Madame Marine TONDELIER, Madame Katy VUYLSTEKER.

Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Martial BEYAERT, Madame Jennifer DE TEMMERMAN, Madame Héloïse DHALLUIN, Madame Sandrine GOMBERT, Madame Sarah KERRICH-BERNARD, Madame Marie-Ange LAYER, Monsieur Serge MARCELLAK, Monsieur Alexandre OUIZILLE, Madame Catherine QUIGNON, Madame Margaux ROUCHET, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Benjamin SAINT-HUILE.

Monsieur Jean-Louis SOUFFLET.

Envoyé en préfecture le 26/07/2021

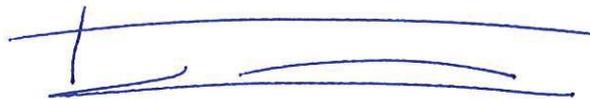
Reçu en préfecture le 26/07/2021

Affiché le 26/07/2021

SLOW

ID : 059-200053742-20210720-202101112-BF

Absent (1) : Monsieur Xavier BERTRAND.



Xavier BERTRAND
Président du Conseil régional

DECISION DE LA SP :

**ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES
EXPRIMES**

COMPTE ADMINISTRATIF 2020**Budget annexe IndustriLab**

IndustriLab est une plateforme dédiée à l'innovation, la recherche, la formation et le transfert de technologie située à Méaulte (80), gérée par un budget annexe.

Cette plateforme rassemble en un même lieu des moyens techniques de pointe, mutualisés à destination des académiques et des industriels. Ces moyens techniques comptent une partie d'équipement propre à la Région (tels que les équipements de réalité virtuelle : CAVE et un CADWALL), et une seconde partie propriété des locataires industriels, dédiée à la recherche et au développement de la robotique et des composites.

Le budget annexe IndustriLab a été créé lors de l'exercice 2013.

Le compte administratif 2020 permet de constater les niveaux de recettes HT (1) et de dépenses HT (2) suivants :

1/ Les **recettes** réelles 2020 du Budget Annexe, hors reprise des résultats N-1 et hors excédents de fonctionnement capitalisés, atteignent la somme de **381 K€** en investissement et **1.2 M€** en fonctionnement.

- Les recettes de fonctionnement sont principalement constituées des éléments suivants :
 - des revenus locatifs (loyers et charges). Ils s'élevaient à 616 K€ en 2020 contre 584 K€ en 2019 soit une hausse de 31 K€ (+5.3%).
 - la participation de l'entreprise Stélia aux frais de personnel mis à la disposition par la Région pour gérer le site. Elle s'élevait à 81 K€ en 2020 contre 94 K€ en 2019.
 - la subvention d'équilibre s'élevait à 511 K€ en 2020. Elle était de 100 K€ en 2019.
- Pour la section d'investissement, les recettes sont uniquement constituées de la subvention d'équilibre du budget principal (381 K€).

2/ Les **dépenses** réelles 2020 s'établissent comme suit :

- **1.2 M€** de dépenses de fonctionnement liées au frais de fonctionnement de la plateforme IndustriLab. Ces dépenses sont en hausse par rapport à 2019 (**+ 434 K€**). Les principaux postes de dépenses ayant évolués sont les suivants :
 - la refacturation des dépenses RH incombant au budget IndustriLab régularisé sur l'exercice 2020 par une écriture comptable (+562 K€).
 - les frais de nettoyage des locaux (-70 K€).
 - les dépenses d'électricité (-40 K€).
 - les frais de colloques et séminaires (-19 K€).

- **156 K€** de dépenses d'investissement en baisse par rapport à 2019 (-72 K€). Les principaux postes de dépenses ayant évolué sont les suivants :

- l'achat de matériels informatiques (-45 K€), multimédia (-18 K€) et de matériel de bureau et mobilier (-18 K€).
- Investissement dans le bâtiment IndustriLab (+51K€). Ont été financés entre autres des caméras de comptages, l'installation de portes automatiques, la remise en état des faux plafonds.
- Les travaux d'adaptation et de mise en conformité du système climatique, initialement prévus en 2020 pour un montant de 225 K€, sont reportés en 2021. Il en est de même pour l'aménagement d'un parking sur la parcelle IndustriLab.
- Les derniers « Décomptes généraux et définitifs » liés à la construction d'IndustriLab ont été payés en 2019. Aucune dépense de ce type n'est constatée en 2020 (-40 K€).

Après intégration des mouvements d'ordre, reprise des résultats des exercices antérieurs, et prise en compte des restes à réaliser, l'exécution 2020 présente un excédent de fonctionnement de **1 293 797.87 €** et un besoin de financement de la section d'investissement de **1 269 830.22 €**.

Il est précisé qu'il a été constaté des Restes à Réaliser en dépenses d'investissement pour un montant de 225 K€ au titre de l'exercice 2020.

Compte tenu de ces éléments, le budget annexe IndustriLab présente un résultat de **23 967.65 €**.